



➔ **DUMPING SOCIAL, PRECARITE, SOUS-TRAITANCE, LIBERALISATION, BAS COUT (LOW COST) :
ÇA SUFFIT !**

**CREONS LES CONDITIONS D'UNE PUISSANTE MOBILISATION RASSEMBLANT L'ENSEMBLE DES SALARIES PRIVE/PUBLIC DES TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES, DANS UNE DEMARCHE INTERPROFESSIONNELLE ET UNITAIRE,
LE 08 OCTOBRE 2015 !**

Depuis plusieurs mois, les conflits se multiplient dans les transports -comme le transport routier marchandises, dans les transports urbains et routiers voyageurs, à la SNCF, dans le maritime, l'aérien et l'aéroportuaire, sur le plan de relance autoroutier et la privatisation des routes ...

Ces luttes portent toutes sur des questions et choix de sociétés où se mêlent salaires et emplois, conditions de travail et pénibilité, service public et aménagement du territoire en lien avec les politiques européennes.

Les transports sont les laboratoires du dumping social, précurseur de la politique low cost qui lamine les emplois, les précarise, démantèle les organisations de travail, développe et amplifie la sous-traitance. Des politiques qui éclatent les entreprises intégrées, conduisent à la privatisation, à la mise en concession.

- ➔ Tout cela accompagné d'une limitation du droit de grève pour tenter d'empêcher la riposte et l'élévation du rapport de forces (lois de 2007 et 2012).

Tous nos secteurs, sans exception, sont touchés par cette politique d'austérité dont les maîtres mots sont «compétitivité», «concurrence», «libéralisation», «coût du travail» ...

- ➔ Pourtant, non seulement le travail n'est pas un coût, mais c'est lui -et lui seul- qui crée les richesses !
- ➔ C'est le capital qui est un coût, comme le porte la campagne de la CGT, une campagne que nous allons poursuivre dans nos entreprises à partir du vécu, des situations réelles.

Les salariés du transport doivent être plus offensifs pour exiger une augmentation générale des salaires

Pour ceux de la fonction publique, toujours pas d'augmentation et le Gouvernement poursuit le gel de la revalorisation du point d'indice !

Même chose à la SNCF où la direction a décidé, unilatéralement, de geler les salaires. Par contre, elle passe en force l'intéressement (avec ses alliés, UNSA et CFDT) au détriment de l'emploi, de l'avenir de la protection sociale et du financement des retraites.

Dans le TRV, le pouvoir d'achat moyen mensuel, par tête de salarié, baisse -chaque année- depuis 2010. Début 2013, 12% des salariés de la Convention Collective Nationale des Transports routiers et activités auxiliaires du transport sont rémunérés au SMIC, 5 points de plus en un an.

Pour faire face à la précarisation qui se généralise dans les contrats de travail, il faut imposer aux employeurs une autre politique salariale et sociale dans les entreprises.

Ensemble, agissons avec la CGT, pour un SMIC à 1700€ - point de départ de toutes les grilles- afin de mettre en œuvre une autre politique salariale permettant de vivre dignement !

DUMPING SOCIAL, EMPLOIS, SOUS-TRAITANCE ... ÇA SUFFIT !

Depuis des années, les transports sont le laboratoire du dumping social, précurseur du low cost et la Commission Européenne poursuit son objectif de libéralisation totale : ferroviaire, cabotage routier, services portuaires, Ciel Unique etc...

Aucun secteur n'échappant à cette dictature financière ! Le dumping social, porté par les différentes directives Européennes fait des ravages dans tous les secteurs des transports, amplifiés par le phénomène lowcost (bas coût) qui parti de l'aérien se généralise à tous les modes. Il nous faut arrêter cette machine à broyer les emplois, les conditions sociales des salariés et menaçant l'avenir du service public.

Cette logique du «bas coût», c'est «perdant/perdant» pour les salariés et les usagers et «gagnant/gagnant» pour les actionnaires et le Capital !

Et, pendant ce temps, l'hémorragie de l'emploi dans les transports s'amplifie !!!

La CGT demande, depuis longtemps, une remise à plat de l'ensemble des aides publiques et exonérations en tous genres, accordées aux entreprises dans le secteur des transports notamment routier et maritime.

Les exonérations de cotisations patronales et défiscalisations s'élèvent à plusieurs centaines de millions d'euros, sans que cela ne serve à l'amélioration de l'emploi et ni à la revalorisation du travail.

Parler transports, c'est aussi parler de son juste coût, de report modal en lien avec les enjeux environnementaux et sociaux.

Alors que va se tenir, fin novembre 2015, la conférence mondiale sur le climat à Paris (COP21), le gouvernement acte des décisions, dans les transports, allant à l'encontre de la réponse aux besoins sociaux et environnementaux.

Il est vrai que les transports sont le noyau dur du Capitalisme Mondial, moteur du dumping social, des délocalisations... Un système sous contrôle des marchés et du patronat mondial bien éloigné des enjeux environnementaux, de l'avenir de la planète, des besoins des peuples et des conditions sociales des salariés.

La loi Macron contribue de cette démarche, en s'attaquant au socle social du travail, en légalisant les sociétés de Manning en France pour les marins ou encore en instaurant la libéralisation de l'autocar, complètement à contre courant d'un report de la route vers le rail, à l'image de ce qui se produit pour le transport des marchandises.

La réforme du système ferroviaire, non financée, éclatant la SNCF en 3 entreprises s'inscrit dans cette stratégie politique tout comme le rapport Duron sur l'avenir des Trains d'Equilibre du Territoire (TET) démontrant ainsi que sur les enjeux environnementaux, **nous sommes surtout dans l'affichage !**

Mais, comme toujours, on refuse d'aborder la véritable question de fond qui est le «juste coût des transports» dans une conception multimodale pourtant inscrite dans la Loi d'Orientation des Transports Intérieurs (LOTI)

Le transport est tellement sous tarifé qu'il n'est même plus un frein aux délocalisations industrielles multipliant les parcours parasites de marchandises et contribue à vider l'emploi des territoires.

Une politique qui conduit à un dumping social féroce, source de précarisation et de suppressions massives d'emplois dans le transport routier de marchandises (Sernam – Mory/Ducros ...) dans le maritime (loi de 92-long court- Ferries) menaçant l'avenir du pavillon Français 1er registre et le fluvial.

Et c'est ce qui risque de se produire dans le transport routier voyageurs avec la libéralisation des autocars.

Les coûts externes (usage des infrastructures, pollution, nuisances sonores, congestion routière, maladie,

accidentologie ...) qui représentent plus du tiers du coût du transport routier doivent être pris en compte dans la rémunération du transport.

➔ **Rappelons que l'Etat a supprimé la Tarification Routière Obligatoire (TRO) en 1986, conduisant à l'absence de prise en compte des coûts externes.**

Il faut instaurer une Tarification Sociale Obligatoire (TSO) qui soit, également, environnementale, contraignante en France et en Europe.

Défendre une Tarification Sociale Obligatoire et une revalorisation sociale des travailleurs de la route, c'est élever le coût du transport routier et l'amener à reprendre sa juste place dans les choix du transport, celle du transport terminal et local.

Au final, une internalisation des coûts externes, combinée avec une Tarification Sociale Obligatoire en faveur des travailleurs du transport routier sont les leviers pour protéger la collectivité et les salariés des pratiques de dumping.

Il n'y a pas d'avenir économique, social, environnemental et pour un véritable report modal si nous ne sortons pas de la pensée unique dominante dont les maîtres mots sont : compétitivité, coût du travail, concurrence ...

Alors que nous avons besoin de complémentarité, de multimodalité, de maîtrise publique et de service public pour répondre aux besoins sociaux et environnementaux.

L'heure est au rassemblement et à la mobilisation pour gagner un mouvement interprofessionnel, de haut niveau, pour :

- **exiger des augmentations générales de salaires,**
- **stopper les suppressions et la précarisation des emplois,**
- **gagner des embauches pérennes dans tous les secteurs et améliorer les conditions de travail et de vie,**
- **mettre un frein à la sous-traitance, mettre fin à la libéralisation ,au dumping social et à la politique du bas coût (low cost), stopper l'abandon des missions publiques, les privatisations et mises en concessions et gagner une véritable complémentarité entre les modes de transports dans un concept de multimodalité, un renforcement de la maîtrise publique et du service public.**
- **Exiger le retrait des lois limitant le droit de grève et combattre toutes les atteintes aux libertés syndicales, comme le propose la CGT, le 23 septembre 2015.**

TOUS ENSEMBLE : PRIVE/PUBLIC, FERROVIAIRE/ROUTIER, MARITIME/FLUVIAL, AERIEN/INFRASTRUCTURES, TU/TRV



**AGISSONS ET CONSTRUISONS UNITAIREMENT
UNE PUISSANTE ACTION ANCRÉE DANS NOS ENTREPRISES, LE 08 OCTOBRE 2015.**

Montreuil, le 23 juillet 2015